



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 296

MARS 2017

SEMAINE N°09

- 27.02 : Rentrée des élèves
- 28.02 : Mardi gras
- 28.02 : Dégustation de la bière Saint Pansard brassin 2017 de 17h30 à 20h00 à la salle des fêtes
- 01.03 : Réouverture de l'Ecomusée de l'Avesnois et de toutes ses antennes (Felleries, Sains-du-Nord et Trélon)
- 01.03 : Mercredi des Cendres
- 04.03 : Concert « Club Rock » à partir de 19h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°10

- 08.03 : Dernière distribution des Restos du Cœur
- 11.03 : Repas dansant et théâtral organisé par Scènes de Méninges en Avesnois à 19h00 à la salle des fêtes de Wignehies
- 12.03 : Saint Pansard (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°11

- 17.03 : Causerie sur le thème « Que sont nos cafés devenus ? » organisée par Echanges et Dialogues à 20h00 à la salle des fêtes
- 19.03 : Découverte de la cartographie en forêt domaniale le matin et création d'un nichoir pour les oiseaux du jardin l'après-midi organisées par les Amis de la Demi-Lieue

SEMAINE N°12

- 20.03 : Printemps
- 22.03 : Assemblée Générale du Crédit Agricole à 19h00 à la salle des fêtes
- 23.03 : Mi-Carême
- 25.03 : Passage à l'heure d'été dans la nuit du 25 au 26
- 26.03 : Concert de l'école municipale de musique à 15h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°13

- 31.03 : Journée de la ruralité sur le thème « Le numérique dans le monde rural » à 09h15 au Val Joly
- 01.04 : Jogging des Verriers (voir à l'intérieur)

La sixième édition du club rock fera cette année la part belle au rock limite country avec le groupe Dover Straits qui distribuera ses riffs cristallins en utilisant avec talent la technique du picking à la guitare.

*Le mois de Mars
rime avec Saint Pansard
Cette année pour
répondre aux règles de
sécurité, le cortège
se déroulera sur un
parcours nouveau.
J'espère que vous
serez nombreux à
y participer.
Plus*



GUILLAUME BATS

« HORS CADRE »



Atteint de la maladie des os de verre, Guillaume BATS découvre très tôt le théâtre et le bonheur de faire rire.

Baccalauréat en poche, il monte à Paris et enchaîne les scènes ouvertes. En 2012, il rencontre Jérémy Ferrarri et Eric Antoine qui l'encouragent à se lancer dans le one-man-show.

Guillaume BATS présente un spectacle décapant dans lequel il se moque des a priori, de notre regard sur les personnes « différentes » mais aussi de lui-même avec une salubre insolence.

Sur scène, malgré un corps déformé par de multiples fractures, ce jeune humoriste fait vite oublier son handicap. Il ne cherche pas à provoquer le malaise ou la compassion, juste de francs éclats de rire. Il séduit et surprend : pari gagné !

Samedi 08 Avril 2017 à 20h30 à la salle des fêtes

Réservation en mairie à partir du lundi 13 Mars 2017 (☎03.27.60.82.20)

Entrée : 10 € (gratuite jusque 12 ans)

JOGGING DES VERRIERS

« LA COURSE QUI A DU SOUFFLE »



La ville de Trélon et le Club Athlétique Fourmisien organisent le samedi 1^{er} Avril le 20^{ème} jogging des Verriers sous l'égide des règlements édictés par la Fédération Française d'Athlétisme. Cette course allie sport et nature.

Elle compte pour le challenge belge Jean-Pierre Guérit.

DEPARTS

15h00 : années 2006/07/08/09/10	500 mètres (2 €)
années 2002/2003/2004/2005	1 500 mètres (2 €)
15h20 : années 2000/2001(cadets) et adultes débutants	4 000 mètres (3 €)
16h00 : années 1999 et antérieures	11 000 mètres (6 €)

INSCRIPTIONS ET RECOMPENSES

Les dossards seront remis à la salle des fêtes de 13h30 à 15h45.

Bulletin d'inscription à retirer en mairie ou possibilité de s'inscrire par courriel joggingdesverriers@ville-trelon.fr. Un certificat médical autorisant la pratique de la course en compétition datant de moins d'un an (ou pour les licenciés la photocopie de la licence) est obligatoire. Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est indispensable.

Les inscriptions seront clôturées le vendredi 31 Mars à 17h00. Elles pourront être acceptées le jour de l'épreuve à la salle des fêtes à partir de 13h30 moyennant une majoration de 2 €.

Tous les participants classés seront récompensés. Les résultats seront proclamés aux environs de 18h à la salle des fêtes. Des coupes, des lots et un tirage au sort (paniers de produits du terroir et V.T.T.) devraient motiver tous les «accros» de la course à pieds.

Pendant tout l'après-midi, buvette, restauration et animation.

DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

A compter du mardi 14 Mars 2017, les Cartes Nationales d'Identité seront délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports. Les usagers ne déposeront plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, celle de Fourmies étant la plus proche de Trélon. Le renouvellement de la CNI est toujours gratuit sauf en cas de perte ou de vol.

ALZHEIMER

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎03 59 21 00 00

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Novembre 2016 au 31 Mars 2017 la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture le jeudi et le dimanche).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le **(03.20.33.20.33)**, un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Servigardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ (☎03.27.57.06.23 / 📞06.76.84.70.46) ou Mme BOUGARD (📞06.84.66.25.14)
- Mme WILLIAME (☎03.27.66.53.11) ou Mme VREVIN (📞06.11.28.66.50)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞07.70.02.03.08)

ART-THÉRAPIE

La municipalité offre aux Trélonais l'appui d'une art-thérapeute. Vous pouvez rencontrer Madame Delannoy en la contactant auparavant (📞06.88.70.53.12.).

Ces ateliers d'art-thérapie permettent aux enfants d'exprimer leurs souffrances autrement que par des mots (peur du noir, de l'école, crainte d'être nul, manque de confiance en soi, violence...).

ATELIER REPASSAGE

L'atelier repassage « Les Miss Fer » situé sur le côté gauche de la mairie de Trélon est ouvert :

- les lundis et jeudis de 7h30 à 11h30,
- les mardis et vendredis de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarif à la pièce (0,50 à 2,50 €)

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00



CONCERT DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Les professeurs et les élèves de l'école municipale de musique sont heureux de vous inviter à leur concert annuel le dimanche 26 Mars à 15h00 à la salle des fêtes.

La classe d'éveil musical, la classe d'orchestre, les classes d'instruments (clarinette, cuivres, flûte traversière, percussions, piano et saxophone) et la chorale se produiront sur la scène.

Venez nombreux encourager ces jeunes musiciens.



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE



La municipalité recherche tous documents concernant la maison de santé, en particulier des photographies retraçant les diverses activités qu'elle a accueillies au fil des années (asile, écoles maternelle et primaire, patronnage pour jeunes filles, cercle des jeunes, passementerie).

JARDINS DE L'ESPÉRANCE



L'association AJonc (Les Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés) qui intervient sur les jardins de l'Espérance vous donne rendez-vous les mercredis 08 et 22 Mars de 11h00 à 17h00.

REUSSIR EN SAMBRE-AVESNOIS

La région les Hauts-de-France et Réussir en Sambre-Avesnois proposent de nombreuses sessions d'information sur la formation professionnelle.

Ces sessions s'adressent à tous les publics cherchant une qualification certifiée menant à un emploi.

Les lieux, dates et thèmes sont consultables à la mairie qui vous fournira le moyen d'entrer en contact avec les centres de formation concernés.

LES YMAGIERS, TAILLEURS D'IMAGES

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE

L'atelier fonctionnera à la Maison Dimnet les vendredi 10 et mercredi 22 Mars de 14h00 à 18h00. N'hésitez pas à venir prendre contact.

EXPOSITION TEMPORAIRE

Deux photographes, André Auvray et Vincent Leclerc, exposeront leurs clichés à la Maison Dimnet. Les deux artistes vous accueilleront les 03, 04, 11, 14, 15 et 19 Mars de 14h00 à 18h00.



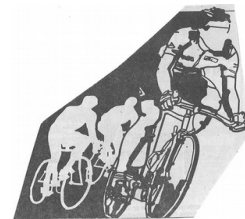
CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 23 Mars 2017 dans les locaux de la maison de santé pluridisciplinaire situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

05.03	9h30	Trélon	Marche, VTT et cyclo
12.03	8h00	Fontaine-au-Bois	Marche et VTT
19.03	9h30	Trélon	Marche, VTT et Cyclo
26.03	8h00	Ferrière-la-Grande	Marche et VTT



CHALLENGE D'HIVER DU RÉVEIL BOULISTE

Ce challenge d'hiver en salle se déroulera en quadrettes ou quintettes mêlés à chaque tour en quatre tours. La participation à six concours est obligatoire pour prétendre au challenge.

L'inscription individuelle est de 2 €.

samedi 11 Mars	inscription 13h30 ; tirage 14h00
samedi 25 Mars	challenge



LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (1^{ère} division)

05.03 : 15h00 TRELON – MARLY

12.03 : 15h00 TRELON – COUSOLRE

19.03 : 15h00 FERRIERE-LA-GRANDE – TRELON TRELON – FOURMIÉS

Equipe B (Promotion 2^{ème} division)

ASSEVENT – TRELON

FERRIERE-LA-GRANDE – TRELON

FOOTBALL JEUNES

04.03 : 15h00 U15 (Excellence)

04.03 : 16h00 U13 (Niveau B)

05.03 : 09h00 U15 (Promo 1^{ère} Division)

11.03 : 14h30 U11 (Niveau B)

12.03 : 10h00 U18 (Excellence)

19.03 : 09h00 U15 (Promo 1^{ère} Division)

19.03 : 10h45 U15 (Excellence)

TRELON – QUAROUBLE

TRELON – BACHANT

TRELON – FONTAINE-AU-BOIS/ORS

TRELON – FONTAINE-AU-BOIS

TRELON – MAUBEUGE EPINETTE

TRELON – AVESNELLES

TRELON – LOUVROIL



TENNIS DE TABLE

Départementale 1 Poule W	12.03 : 9h30 LANDRECIES – TRELON 26.03 : 9h30 TRELON – RECQUIGNIES
Départementale 3 Poule AD	12.03 : 9h30 TRELON – FOURMIÉS 26.03 : 9h30 BAVAY – TRELON
Départementale 3 Poule AE	12.03 : 9h30 TRELON – RECQUIGNIES 26.03 : 9h30 SARS-POTERIES/BEUGNIES – TRELON
Départementale 3 Poule AF	12.03 : 9h30 HAUTMONT – TRELON 26.03 : 9h30 TRELON – MAUBEUGE
Départementale 1 Poule D (jeunes)	11.03 : 9h30 FAMARS – TRELON 25.03 : 9h30 TRELON – JEUMONT
Vétérans Poule A	10.03 : 9h30 FONTAINE-NOTRE-DAME – TRELON 24.03 : 9h30 BRUAY-SUR-L'ESCAUT – TRELON
Vétérans Poule D	10.03 : 9h30 TRELON – MONTIGNY-EN-OSTREVENT 24.03 : 9h30 FLINES-LES-RACHES – TRELON



HANDBALL

12.03	16h00	TRELON – BRUAY-SUR-L'ESCAUT
26.03	16h00	TRELON – VIEUX-CONDÉ



Salle de sports Marcel Beaumez.

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, plusieurs centaines de cas d'intoxication dont certains s'avèrent mortels sont enregistrés dans les Hauts-de-France. C'est pourquoi, pendant la période de chauffe hivernale, il est important de vous rappeler que :

- les aérations doivent être dégagées,
- les cheminées doivent être ramonées chaque année,
- les appareils de chauffage doivent être bien entretenus et correctement utilisés.

Gaz inodore, incolore mais mortel, le monoxyde de carbone provoque une intoxication subite et aiguë entraînant des maux de tête, des vertiges, des nausées, des pertes de conscience ou une intoxication insidieuse et permanente qui se manifeste par des céphalées, des épuisements, des nausées.

En cas d'intoxication, il faut ouvrir les fenêtres et aérer, quitter les lieux, appeler les secours (pompiers : 18, S.A.M.U. : 15, secours aux personnes sourdes et malentendantes : 114 ou numéro d'urgence depuis un portable : 112) et ne pas réintégrer le logement sans faire appel à un professionnel qualifié.

Des renseignements complémentaires sont disponibles en mairie.

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS EN SITUATION DE SÉPARATION

La séparation d'un couple amène un grand nombre de changements. La Caisse d'Allocations Familiales (Caf) du Nord, en partenariat avec la médiation familiale et la justice, propose un accompagnement pour aider les parents à surmonter les conflits, le stress et à répondre aux besoins des enfants.

Des séances collectives d'information "Parents après la séparation" sont proposées aux deux parents en cours de séparation, de divorce ou séparés/divorcés.

OBJECTIFS

- informer les parents sur les impacts de leur séparation, en les impliquant mieux dans l'organisation des modalités de la séparation,
- les sensibiliser sur leurs obligations envers l'enfant : contribution à son entretien et à son éducation, maintien des liens avec chacun des parents.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La Caf garantit une compensation financière minimum si l'autre parent est défaillant dans le versement de la pension alimentaire. Pour tout savoir sur la GIPA (Garantie contre les Impayés de Pension Alimentaire) et faire une demande d'allocation de soutien familial : [caf.fr/59000/Offre de service/Parentalité](http://caf.fr/59000/Offre%20de%20service/Parentalit%C3%A9)

Pour connaître les dates et lieux des séances gratuites, le rendez-vous se fait dans la rubrique : [Actualités de Ma Caf \(59000\)](#). Pour s'inscrire, il faut adresser un mail à l'adresse suivante :

etrepresentsapreslaseparation@caf-nord.cnafmail.fr en indiquant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date et lieu de la séance à laquelle on souhaite participer.

CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

CLUB ROCK

Pour son sixième Club Rock, l'association Rock'Smoz vous propose une soirée concert avec le groupe DOVER STRAITS, cover du grand Dire Straits de Mark Knopfler, le samedi 04 Mars 2017.

Un grand moment de rock aux accents cristallins de ce fabuleux groupe disparu aujourd'hui, mais un son qui restera à jamais dans nos mémoires. Avant cela, ADVENTICE, jeune et talentueux groupe rock valenciennois, prendra possession de la scène pour une bonne mise en chauffe bien rock'n roll ...

20h00 ADVENTICE 21h00 DOVER STRAITS

Ouverture des portes à 19h30 Entrée : 5€



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN MARS



A noter dans votre planning les dates suivantes : Week-end des samedi 29 et dimanche 30 Avril 2017 : manifestation annuelle à la salle des fêtes.

Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander au secrétariat : 03 27 59 72 03

CLUB	HORAIRE	ANIMATION	TELEPHONE
ANGLAIS	jeudis 02,09,16 et 23 14h à 16h	Marie-Bernard Naveau	06 84 47 24 80
ESPAGNOL	mercredis 01 et 08 16h à 17h30	Mireille Carlier	06 31 42 26 48
REMUE-MENINGES	jeudis 09 et 23 9h30 à 12h	Françoise Collet	03 27 60 41 24
INFORMATIQUE débutants et bureautique	Tous les lundis 9h30 à 11h45 Tous les mardis 14h à 16h et 18h à 19h30	Patricia Drouard	03 27 60 52 70
INFORMATIQUE avancée	Tous les mardis 14h à 16h	André Wautriche	06 01 99 34 62
FORMATION INTERNET	Tous les mardis 10h à 12h	Jean Simon	03 27 59 78 28
MONTAGE PHOTO VIDEO	mardis 07, 14 et 28 16h à 18h	Marie-Bernard Naveau	06 84 47 24 80
PROMENADE	Tous les mercredis 14h à 16h	Yvonne Landreau	06 45 30 20 07
MARCHE	mercredis 01 et 15 9h à 11h	Michel Moronval	03 27 57 55 20
DANSE DE SOCIETE	vendredis 10 et 24 18h à 20h	Christian et Nathalie Lepohon	03 27 60 04 53 06 76 10 81 13
TAI CHI CHUAN	Tous les mardis 19h à 20h30	Andrée Aithnard Lucia Marchant	03 27 59 72 03
COUTURE	jeudis 09 et 23 14h à 16h	Annette Vandesande	03 27 59 55 41

L'APPEL DU TAPIS-BROSSE

Afin de ne pas être mis à l'index, les propriétaires de chiens sont priés de pousser leurs meilleurs amis, avides de se soulager, vers le caniveau au lieu de les laisser déposer tranquillement leurs sentinelles où bon leur chante.

Forcément le passant inattentif ne peut manquer d'y plonger gaiement la semelle, laissant ensuite le trottoir tapissé du résidu malodorant. Maîtres, entendez l'appel du tapis-brosse et de la chaussure souillée et consentez à adopter le ramassage, un geste citoyen qui fait du bien.

TROTTOIR



PAS

CROTTOIR

PARENTHÈSE

Parenthèse s'adresse aux victimes de violences intrafamiliales par le biais de permanences d'écoute, d'accompagnement dans les démarches et d'orientation vers d'autres professionnels. Parenthèse vous permet de répondre à vos questions, d'élaborer avec un professionnel des réponses à vos difficultés dans l'urgence et dans le temps (hébergement, insertion) et/ou de rencontrer une psychologue.

Pour tous renseignements et rendez-vous, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

- CIDFF Nord-Valenciennes : ☎ 03 27 29 59 84
- Maison de la Famille de l'AGSS : ☎ 03 27 56 65 90
- AJAR Avesnes-sur-Helpe : ☎ 03 27 39 96 40
- Courriel : parenthese.avesnes@gmail.com

Des permanences auront lieu à Fourmies, dans le local associatif, résidence les Ormes de 14h00 à 16h30, les jeudis 03,16 et 30 Mars, 13 et 27 Avril et 11 Mai.

LES JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES

Les Joyeux Drilles vous proposent de les rejoindre pour pratiquer diverses activités manuelles pour une cotisation annuelle de 15 € dans leur local 16 rue Clavon Collignon (rez-de-chaussée).



DE TRELON

Club tricot	le lundi de 14h00 à 17h00
Club activités manuelles	le mercredi de 14h00 à 17h00
Club jeux (tarot, belote, scrabble,etc...)	le vendredi de 14h00 à 17h00

Le club jeux recherche des joueurs de belote.

Renseignements auprès de Monsieur Jean-Michel Barthélémy (☎ 06.43.97.29.67)

UTILISATION DES BACS-POUBELLES

Le ramassage des poubelles est réglementé par un arrêté municipal. Cet arrêté fait mention du jour de collecte des déchets, des heures où les habitants peuvent sortir leurs bacs-poubelles, ainsi que de celles où ils doivent les rentrer.

De plus, quand les bacs sont sales, ils doivent être nettoyés afin d'assurer un minimum d'hygiène et d'éviter les odeurs nauséabondes.



PROCES VERBAUX ÉLECTRONIQUES

A partir du mercredi 15 Mars 2017, les procès verbaux électroniques entreront en vigueur dans notre ville.

Ce système moderne de contravention permettra en particulier de faire la chasse au stationnement irrégulier. Il est en effet intolérable de voir des piétons marcher sur la chaussée à cause de véhicules garés sur les trottoirs. Ce manque de civisme, qui met en danger la sécurité voire la vie des adultes et des enfants, sera maintenant logiquement et sévèrement sanctionné.



CHŒUR VOCALIS

Les choristes se produiront :

- le vendredi 17 Mars 2017 à Arras dans le cadre des commémorations de la guerre 14-18,
- le samedi 25 Mars 2017 à Chimay chez les Trappistines.

SAINT PANSARD

LA PREPARATION

La Confrérie tiendra une permanence le vendredi 10 Mars de 14h00 à 18h00 à la mairie annexe. Vous pourrez y acheter la **bière de Saint Pansard brassin 2017**. (3,50 € la bouteille de 75 cl ; 2,50 € le verre ; 11 € le coffret cadeau). Pour le carnaval, y seront également en vente la chemise adulte (10 €), la chemise enfant (8 €), le bonnet (5 €), le foulard (5 €) et le loup noir (2 €).

Le samedi 11 Mars la caravane publicitaire partira à 14h00. Rendez-vous au café Le Nelson des Pansards ainsi que des musiciens trélonais volontaires pour y participer et vendre des billets de tombola.

LA SAINT PANSARD

Afin que la fête se déroule dans de bonnes conditions, l'ordre du cortège devra être respecté : le policier municipal, la bache des grands, les musiciens trélonais renforcés par les musiciens belges « La bande à Bonnot », la bache des petits et le Pansard géant.

Le cortège se rassemblera le dimanche 12 Mars à 13h45 rue Roger Salengro pour un départ à 14h00. L'itinéraire empruntera les rues Roger Salengro (Foyer Claude Jourdain 14h15 – 14h45), Chartiaux, Neuve, des Hironnelles, des Champs, Delval, la place Joffre, les rues Thiers (buvette tenue par l'association « Nos Jours Heureux » : 15h30 – 16h00), Aristide Briand, de la Halle, le Bol Vert, le Quartier du Tissage (buvette tenue par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : 16h30 – 17h00 avec un concours de déguisements), les rues Clavon-Collignon (Atelier-musée du verre, buvette tenu par la Confrérie Saint Pansard 17h15 – 17h45), de la Halle, Léon Gambetta (café de la place 18h00 – 18h30), Aristide Briand, de la Liberté (café le Nelson 18h45 – 19h15), Aristide Briand et Place Jean Jaurès.

Le rondo final et l'autodafé débiteront vers 19h30 sur la Place Jean Jaurès.

Le concours de masques et de déguisements d'enfants sera doté de nombreux lots.

De plus, un jeu, dont la surprise vous est réservée, vous sera proposé pendant tout le cortège.

LA SECURITE

Des règles de sécurité draconiennes étant maintenant imposées pour toutes manifestations populaires, le circuit a du être modifié afin d'assurer la protection de tous les participants et d'éviter la suppression de cette fête qui fait partie du patrimoine trélonais.

HORAIRES DES MESSES DU MOIS

samedi 04 Mars	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 05 Mars	OHAIN (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 11 Mars	GLAGEON (18h00)
dimanche 12 Mars	RAINSARS (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 18 Mars	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 19 Mars	BAIVES (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00)
samedi 25 Mars	ANOR (18h00)
dimanche 26 Mars	FERON (09h30) – FOURMIES Notre Dame (11h00) – TRELON (11h00)

AVIS DE POLICE

Les propriétaires, particuliers et cultivateurs doivent absolument tailler leurs haies afin d'assurer une parfaite visibilité. Gendarmerie et police municipale veilleront à l'application de cette mesure.



URBANISME MODE D'EMPLOI

Les dossiers de demande d'urbanisme sont disponibles gratuitement en Mairie ou téléchargeables sur internet.

❖ Je remplis une Demande Préalable (DP)

- pour toute modification extérieure de mon habitation (velux, fenêtres et portes, toitures, aspect extérieur des murs, rénovations, création de nouvelles ouvertures...)
- pour toute création de nouvelles pièces à vivre dont la surface au sol est inférieure à 20 m²
- pour toute construction légère (abris de jardin, chalet, carport...) avec ou sans dalle bétonnée.

❖ Je remplis un Permis de Construire (PC)

- pour la construction d'une maison
- pour la création d'une extension à mon habitation dont la surface au sol est supérieure à 20 m²

L'étude et l'obtention de l'autorisation se font dans les délais les plus rapides et se concrétisent par un document officiel à conserver.

AVANT de commencer vos travaux, un simple coup de téléphone en Mairie vous précisera quelle démarche suivre.

L'aide nécessaire au remplissage de ces documents et tout renseignement utile vous seront fournis par le Service Urbanisme de la Mairie.

Ces documents indispensables et obligatoires vous permettent d'être en phase avec les règles d'urbanisme (P.L.U.) et vous protègent en cas de différends.

MONTREZ VOS BOBINES !

Archipop et l'Ecomusée de l'Avesnois s'associent pour réaliser une collecte autour du patrimoine de l'Avesnois et plus particulièrement les films amateurs, films de famille et films institutionnels.

Si vous êtes en possession de films 9,5 mm, 16 mm, 8 mm, Super 8, HI8, Mini Dv, VHS ou autres formats, ceux-ci représentent une part importante de notre mémoire collective et méritent d'être valorisés.

Nous nous proposons de les numériser et de vous en remettre une copie gratuitement. Si vous souhaitez déposer vos films ou simplement obtenir plus d'informations, contactez Charlène

(par mail : charlene@archipop.org ou par : ☎ 03 44 22 60 55)



www.archipop.org

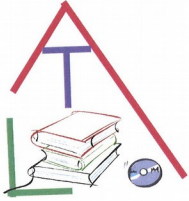
BIEN VIVRE À TRÉLON

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées **le moins longtemps possible** avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la traversée de la ville.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE



Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 30 Mars 2017 de 14h00 à 16h00.

DES ADJECTIFS POUR SOURIRE

Susceptible, ce facteur prend toutes les remarques au pied de la lettre.

Harassé, ce boxeur dort à poings fermés.

Désagréable, cet imprimeur a un caractère de cochon.

Inquiet, ce terrassier se creuse la tête.

Obèse, ce pêcheur fait régime pour retrouver la ligne.

Surmené, ce danseur étoile lève le pied.

Farceur, ce tripier fait l'andouille.

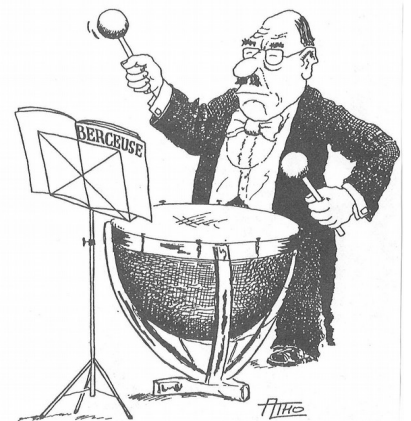
Fatigué, le chef de gare n'est pas en train.

Alerte, ce jardinier est frais comme une rose.

Pinailleur, ce coiffeur adore couper les cheveux en quatre.

Affairé, cet architecte a les traits tirés.

Sensible, ce bûcheron est sous le charme de la forêt.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lyanna LOISEAU, née le 04 Janvier 2017 à FOURMIÉS (Nord), (42G rue Georges Clémenceau)

Andy AUBRUN, né le 09 Janvier 2017 à FOURMIÉS (Nord), (2 rue des Eglantines)

DECES

Monsieur Alexandre BESSOT, décédé le 23 Janvier 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 84 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Jean-Pierre BEGHIN, décédé le 25 Janvier 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 87 ans (2 Chemin Vert)

Madame Amélie NORMAND veuve LANCIAUX, décédée le 10 Février 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 96 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Claude GODBILLE, décédé le 06 Février 2017 à TRELON (Nord), à l'âge de 80 ans (1 Impasse des Jardins)